

Les mères ont deux fois plus de risques d'être en incapacité de travail pour des problèmes de santé mentale que les pères

Risque d'incapacité de travail liée à la santé mentale

2,27 fois plus élevé
chez **les mères vivant en couple**
(par rapport aux pères vivant en couple)

2,67 fois plus élevé
chez **les mères isolées**
(par rapport aux pères isolés)

Plus il y a de jeunes enfants*,
plus l'écart entre les mères
et les pères se creuse

* Enfants de moins de 7 ans



2,21 fois plus élevé
chez **les mères sans jeunes enfants**
(par rapport aux pères sans jeunes enfants)

2,99 fois plus élevé
chez **les mères ayant plus de deux jeunes enfants**
(par rapport aux pères ayant plus de deux jeunes enfants)

Explications possibles ?



Les tâches familiales
sont encore majoritairement
assumées par les mères au
sein du ménage.



Child penalty :
après la naissance du premier
enfant, les mères ont
un risque d'incapacité de travail
plus élevé que les pères.



Les interruptions de carrière
et **les congés thématiques**
facilitent la conciliation entre vie
professionnelle et familiale, mais
pèsent souvent davantage sur la
carrière des femmes.



RECOMMANDATIONS DES MUTUALITÉS LIBRES

- Utiliser le **crédit familial** comme levier pour l'égalité des genres en encourageant la prise du congé de naissance et en garantissant des droits équivalents aux parents isolés
- Simplifier** et **harmoniser les régimes de congé** entre statuts professionnels
- Investir dans l'**accueil de la petite enfance** avec une offre abordable, flexible et de qualité
- Nous demandons à l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes de **mener une recherche sur des solutions concrètes et fondées sur des données probantes afin de réduire l'écart de genre lié à la parentalité**, avec une attention particulière à l'incapacité de travail.